

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Troisième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 20-24 octobre 2003

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 9 de l'ordre du
jour

INTERVENTION PROLONGÉE DE SECOURS ET DE REDRESSEMENT APPROUVÉE PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 30 JUIN 2003—YÉMEN 10232.0

Aide alimentaire en faveur des réfugiés au Yémen

*Pour information**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.3/2003/9-C/1
3 septembre 2003
ORIGINAL: ANGLAIS

Nombre de bénéficiaires	30 040
Durée du projet	21 mois (1er avril 2003–31 décembre 2004)

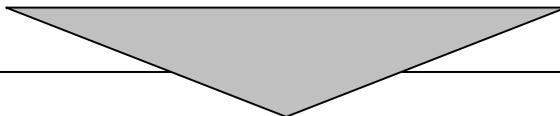
Coût (dollars E.-U.)

Coût total des produits alimentaires	1 600 481
Coût total pour le PAM	2 855 351

* Conformément aux décisions relatives à la gouvernance que le Conseil d'administration a approuvées à sa session annuelle et à sa troisième session ordinaire de 2000, les documents soumis au Conseil pour information ne sont discutés que si un de ses membres le demande expressément, suffisamment avant la séance, et si la présidence décide de faire droit à cette demande, considérant qu'il s'agit d'une utilisation appropriée du temps du Conseil.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

Note au Conseil d'administration



Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour la Méditerranée, le Moyen-Orient et l'Asie centrale (ODC): M. K. Adly

Attachée de liaison principale, ODC: Mme D. Owen tél.: 066513-2800

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



1. La longue guerre civile qui sévit en Somalie depuis 1988 a entraîné le départ d'un grand nombre de réfugiés vers les pays voisins. À la fin de janvier 2003, on enregistrait 48 340 réfugiés au Yémen, dont 95 pour cent étaient des Somalis. Ces réfugiés arrivent au Yémen en raison de sa proximité géographique, avec l'intention de se rendre dans les États du Golfe pour y trouver du travail. Nombre d'entre eux se sont établis dans des villes yéménites où ils effectuent des petits travaux occasionnels dans le secteur informel de l'économie. La présence des réfugiés pèse lourdement sur la fragile économie du Yémen, et restreint à son tour la capacité du gouvernement de mieux insérer la population de réfugiés et d'améliorer son bien-être. Les réfugiés les plus pauvres et les plus vulnérables, à savoir les femmes, les enfants et les personnes âgées, sont installés dans des camps. En juin 2001, 10 500 réfugiés ont été réinstallés dans un nouveau camp situé à Al Kharaz, une localité isolée à 150 kilomètres d'Aden.
2. Les réfugiés vivant dans les camps sont démunis et n'ont que de rares possibilités de gain. Ils sont presque entièrement tributaires de l'aide extérieure et des rations fournies par le PAM. Outre la ration et les soins distribués chaque mois, le PAM mettra en œuvre des programmes d'alimentation ciblés pour les enfants souffrant de malnutrition, les femmes enceintes et les mères allaitantes dans les camps et certaines localités urbaines, et les groupes vulnérables autres que les réfugiés vivant autour du camp. L'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) prévoit trois composantes de redressement: i) activités vivres-contre-travail, y compris la plantation d'arbres, la réparation et l'entretien de la route d'accès et des autres infrastructures du camp; ii) activités de formation et d'alphabétisation fonctionnelle à l'intention des femmes; et iii) activités d'alimentation scolaire dans le camp et une zone alentour où vivent de nombreux réfugiés.
3. La perspective à court terme d'un rapatriement est très limitée car la plupart des réfugiés installés au Yémen sont originaires de régions de Somalie toujours en proie à l'insécurité, comme Mogadiscio et Kesmayo, ce qui exclue la possibilité d'un retour sans risque.
4. L'IPSR 10232.0 permettra d'acheminer 6 346 tonnes de produits alimentaires sur une période de 21 mois pour un coût de 2,8 millions de dollars.
5. L'IPSR est mise en oeuvre par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en collaboration avec une organisation non gouvernementale (ONG) et en accord avec le Gouvernement du Yémen. Le HCR et l'ONG ont pour charge de gérer le camp de réfugiés, de fournir des services de santé et d'éducation, et de coordonner la distribution des vivres. Le PAM achemine les vivres jusqu'au camp et assure le suivi de la distribution des rations aux bénéficiaires ciblés. Le Programme utilise le port voisin d'Aden pour réceptionner les produits alimentaires, ce qui représente ainsi une économie de 30 pour cent sur les coûts liés au transport intérieur par rapport à la précédente opération.

